



.....

Référence du BOAMP : 10-170944 - Annonce publiée le 7 août 2010 - BOAMP n° 152B, Annonce n° 78

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de l'Agglomération Belfortaine.

Correspondant : M. le président, direction des Systèmes d'information Hôtel de Ville et de la communauté d'agglomération Place d'armes, 90020 Belfort Cedex.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **fourniture, installation et maintenance d'une solution de sécurisation des flux WEB et de messagerie.**

Catégorie de services : 7.

Lieu d'exécution : ville de Belfort.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

marché ordinaire séparé

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigés : aucune garantie financière n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Prix global forfaitaire ferme. Modalité de règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Les acomptes seront versés au titulaire dans les conditions de l'article 11.2 du C.C.A.G.-T.I.C. Délai global de paiement 30 jours. Financement des prestations assuré par le budget de la CAB.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : les marchés débiteront à compter de la notification du contrat. Les candidats devront proposer le délai d'exécution des prestations. Des options complémentaires à l'offre de base sont définies au cahier des charges.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ; Lettre de candidature (imprimé DC 4) Déclaration du candidat (imprimé DC 5) DC 6 lutte contre le travail dissimulé Etat annuel des certificats reçus (imprimé DC 7).

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Si le candidat le souhaite : tout document attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (qualifications, certifications, etc...).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 60 % ;
- prix des prestations : 35 % ;
- délai d'exécution : 5 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 septembre 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 10C081.

Renseignements complémentaires : les candidats doivent utiliser les formulaires DC 4 (lettre de candidature) et DC 5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 août 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

Correspondant : M. Thomas direction des Systèmes d'information Hôtel de Ville et de la communauté d'agglomération Place d'armes, 90020 Belfort Cedex, tél. : 03-84-54-24-98, télécopieur : 03-84-46-61-22, courriel : rthomas@mairie-belfort.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

Correspondant : Mme Rebrassier service des Marchés Publics Hôtel de Ville et de la communauté d'agglomération

Place d'armes, 90020 Belfort Cedex, tél. : 03-84-54-24-52, télécopieur : 03-84-54-56-89, courriel : srebrassier@agglo-belfort.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté de l'Agglomération Belfortaine. service des Marchés Publics Hôtel de Ville et de la communauté d'agglomération Place d'armes, 90020 Belfort Cedex, télécopieur : 03-84-54-56-89, adresse internet : <http://www.agglo-belfort.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, 25000 Besançon, tél. : 03-81-82-60-00, courriel : greffe.tabesancon@juradm.fr, télécopieur : 03-81-82-60-01, adresse internet : <http://ta-besancon.juradm.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue Préfet C. Erignac, 54038 Nancy.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : articles L 551-1 à L 551-4 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Articles L 551-13 à L 551-23 du Code de justice administrative pour le référé contractuel qui peut être exercé dans les 6 mois à compter de la date de signature du contrat, délai réduit à 1 mois en cas de publication d'un avis d'attribution. Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative : 2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme pour un recours contentieux. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés : deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot 1 - Remplacement du relais de messagerie.

Lot 2 - Sécurité de l'accès Internet.

Lot 3 - Sécurité de l'accès Wifi public.